

La Lettre des Élus Communistes du Conseil Régional de Basse-Normandie

n°13

L'exigence de contrôler l'efficacité de nos politiques, par Jean CHATELAIS

Notre session du Conseil Régional se déroule dans un contexte social particulièrement difficile dans notre Région. Bien sûr, il y a la **grave crise agricole** qui voit les producteurs de lait jeter leur production. La solution n'est pas libérale, elle doit être trouvée dans la **juste rémunération des produits agricoles pour l'ensemble des producteurs de toutes les filières**. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette prise de conscience qui sera, nous n'en doutons pas, suivie de propositions concrètes du gouvernement. Propositions que nous espérons autres que celles d'endetter encore plus les agriculteurs auprès des banques qui sont elles mêmes, dans notre société financiarisée à l'extrême, pour une grande part responsables de cette crise.

Hélas il n'y a pas que les agriculteurs à souffrir. La **Jeunesse est depuis le début de notre mandat une de nos priorités**. Plus que jamais nous devons la maintenir, alors que dans notre Région le chômage des jeunes de moins de 25 ans vient de bondir. Il est vrai qu'ils sont les premiers à subir les compressions de personnels victimes d'une crise économique certaine, mais aussi de toutes les entreprises qui profitent de cette crise pour alléger de façon massive leur masse salariale. 100 emplois tremplins de plus, c'est une bonne chose et c'est surtout une réponse immédiate, c'est ce que nos concitoyens attendent, des mesures immédiates et concrètes. Il en est de même pour la reprise du CREPS qui est un acte fort.

Hélas il n'y a pas non plus que les jeunes. Dans nos 3 départements, les taux de chômage ont fait des bons fulgurants laissant des familles dans des difficultés immenses. Pôle emploi dépassé, la CAF et les Conseil Généraux débordés sur le RSA notamment, les associations caritatives submergées de demandes, les CCAS également, il suffit d'être sur le terrain pour se rendre compte de la **véritable explosion de la pauvreté**. La politique libérale provoque la destruction des produits agricoles dans le même temps que notre population bas-normande la plus pauvre est en demande d'une aide alimentaire, c'est aberrant. C'est sur cette même population déjà durement frappée que l'on fera subir la **pression d'une taxe carbone** dont chacun sait que **son objectif est bien éloigné des préoccupations environnementales**. Pourquoi créer cette nouvelle fiscalité alors qu'il éte si simple de mettre fin au bouclier fiscal ?

Non décidément la solution n'est pas libérale. D'ailleurs, les condamnations de ce libéralisme à outrance sont de plus en plus fortes. Au travers de la lutte contre la privatisation de la Poste, les bas-normands diront l'attachement qu'ils ont envers notre service public de la Poste. Ils le feront en votant NON à cette privatisation rampante telle que nous l'avons connu avec France Télécom et dont nous constatons actuellement les dérives inhumaines. Véritable fondement de la vie rurale dans nos départements depuis si longtemps, la Poste quitte nos territoires les plus fragiles au nom de l'ouverture au marché européen de la libre concurrence. Alors que nous mettons en place au travers des politiques de la Région une dynamisation des territoires, l'Etat, avec la Poste, déserte ces territoires, c'est inadmissible. Encore le choix du tout libéral et pourtant là encore la solution n'est pas là.

La **question de l'emploi est la préoccupation centrale avec celle du pouvoir d'achat** pour les bas-normands. Nos interventions régionales en faveur des entreprises sont fortes, le coup de pouce à la relance qui a été donné par la Région en juin est significatif, mais cependant nous devons être exigeants.

Nous **devons être exigeants à contrôler l'efficacité de nos politiques**. Vous venez de proposer dans votre intervention de créer une **commission de suivi et d'évaluation des aides publiques régionales**, nous vous en remercions, c'est une demande que notre groupe a faites déjà plusieurs fois et notamment ici même en mars dernier. Il nous faut valider l'efficacité de nos aides en terme d'emploi, cette exigence nous l'entendons autour de nous. Bien sûr, nous savons qu'en termes d'emploi, ce sont des décisions positives nationales qui seront déterminantes, comme par exemple, interdire les licenciements dans les entreprises qui font des bénéfices et rétribuent grassement leurs actionnaires. La droite nous semble bien loin de ces préoccupations, les banques ont retrouvé leur niveau de vie d'avant la crise, elles ont repris leurs habitudes spéculatives, le métier de trader, qui avait été désigné à la vindicte populaire, a été sanctifié par le Président de la République lui même.

Le CAC 40 remonte, la fin de la crise s'annoncerait.... Enfin, on retarde toujours la date de cette sortie de crise. En attendant, la pauvreté se développe et l'hiver sera terrible pour de nombreuses familles et de nombreux jeunes dans notre région.

Oui il y a d'autres pistes à explorer, d'autres solutions à mettre en œuvre et notamment il faut **s'attaquer résolument aux profits financiers et les mettre à contribution** pour mettre un terme à la crise sociale que connaissent notre Région et notre pays.

Ce n'est pas d'une taxe carbone dont nous avons besoin en priorité, mais d'une taxe sur les profits financiers qui pourrait apporter les moyens financiers nécessaires à la véritable réalisation des décisions du Grenelle de l'Environnement et permettrait de résoudre la question sociale.

Jean CHATELAIS

Président du Groupe,
Conseiller régional délégué aux Marchés Publics,
Membre des Commissions «Finances, Personnel, Plan, Affaires générales» et «Ruralité, Agriculture durable, Tourisme et Littoral»

Marie-Jeanne GOBERT

3ème Vice-Présidente en charge de la Jeunesse et des Sports, Membre des Commissions «Jeunesse, Culture, Sports et loisirs, Relations internationales, Coopération décentralisée et Droits de l'homme» et «Formation tout au long de la vie»

Pierre MOURARET

Président de la Commission «Aménagement du territoire, Transports, Ports et Communications» et Membre de la Commission «Emploi et Reconversion industrielle»

Jean-Claude FORAFO

Membre des Commissions «Développement économique, Commerce, Artisanat, Recherche et Innovation» et «Solidarités, Politique de la Ville, Logement, Santé et Handicap»

CONTACT

Pascale ELIE
Assistante du Groupe
Conseil Régional de Basse-Normandie
100, rue Basse
14000 CAEN

Tel/Fax : 02 31 95 61 54
Portable : 06 21 50 97 30
Mail :
groupe.pcf@wanadoo.fr

Si vous désirez recevoir l'intégralité des interventions, n'hésitez pas à nous contacter

Projet régional pour la reprise du CREPS d'Houlgate

La surprise et le choc ont été grands en France et en Région en décembre 2008 lors de l'annonce faite par le Secrétaire d'Etat aux Sports Bernard LAPORTE de la fermeture de 10 CREPS en France. Ces CREPS, **établissements publics de formation et d'accueil du mouvement sportif, de l'éducation populaire et de la vie associative**, qui ont depuis longtemps fait la preuve de leur utilité sur le territoire national, ont été sacrifiés et sont encore une preuve du désengagement de l'Etat en matière d'éducation, de formation et d'accueil de la Jeunesse.

La Région Basse-Normandie, qui s'est toujours engagée dans une démarche de priorité à l'éducation, à la formation et à la vie associative et à l'éducation populaire n'a pas fait que des discours mais a mis en œuvre ses actes. Nous pouvons le dire aujourd'hui, nous nous engageons vers une réouverture de l'établissement en janvier 2010, sur la base d'un protocole d'accord avec les autres collectivités.

Ce protocole, signé entre l'Etat, les Régions Basse et Haute-Normandie, le Conseil Général du Calvados, la Communauté de Communes de l'Estuaire de la Dives, la Ville d'Houlgate et le mouvement sportif régional, a montré la capacité et la détermination de la Région Basse-Normandie d'être chef de file de ce nouveau projet. Il prévoit une répartition des différentes contributions à hauteur de 1M€ pour la Basse-Normandie, 700.000€ pour l'Etat, 210.000€ pour le Département du Calvados, obtenus dans les derniers moments, 105.000€ de la Haute-Normandie et 85.000€ des autres collectivités. En plus de ces participations financières, l'Etat s'engage à mettre à disposition de la structure 2 postes de cadres et 1 poste de secrétariat, et à louer la structure pour un loyer symbolique de 1000€ par an pendant 3 ans. Il s'engage par ailleurs à maintenir l'offre de formation à hauteur de 40% de ce qui existait précédemment. Au bout de 3 ans, une expertise indépendante conduira à une mise en vente de l'équipement en priorité à la structure de reprise.

L'ancien CREPS, qui prendra une autre dénomination intégrant à la fois cette dimension d'accueil et de formation à la vie associative et à l'éducation populaire, maintiendra ses missions traditionnelles d'accueil du mouvement sportif et associatif pour la formation des sportifs, de l'encadrement bénévole du sport et de l'éducation populaire et de plate-forme technique au service des actions de formation professionnelle initiale ou continue et des métiers du sport et de l'animation.

Mais des missions nouvelles se dessinent sous l'impulsion des partenaires régionaux : **affirmation de la dimension « normande » du sport** (32 ligues sur 87 sont bi-normandes), la Région Haute-Normandie n'ayant pas de structure similaire sur son territoire, nous avons l'ambition d'avoir un travail mutualisé et complémentaire ; **accueil handisport**, notamment autour du pôle « plein vent » et au travers du tourisme équestre ; **centre sport santé**, travail en lien avec le Centre Régional Médico-sportif ; et **centre activités physiques et travail**, accompagnement et prévention pour les personnels des collectivités territoriales.

Ces statuts révèlent la volonté de partenariat de la Région. Nous allons vers la constitution d'une association où les ligues et le mouvement sportif seront complètement partie prenante, dans une démarche non pas de simple clientèle, mais de vrais partenariats avec l'engagement d'un certain nombre de Ligues et des Comités Régionaux Olympiques de Basse et Haute-Normandie, du Comité Départemental Olympique et Sportif du Calvados et le Centre Régional Médico-sportif. On s'aperçoit de notre volonté d'avoir un engagement de l'ensemble des partenaires d'être partie prenante du nouveau projet, de le construire dans le temps et de permettre la réouverture de cet établissement, précieux pour la Région.

Marie-Jeanne GOBERT

Plan de Modernisation des Itinéraires du Réseau Routier National—PDMI

Ce PDMI est un plan de l'Etat, auquel il nous demande de participer. Bien que la Région n'ait aucune compétence en matière de routes, nous avons accepté d'examiner les propositions de l'Etat, et notamment **celles qui concourent à finaliser le grand désenclavement de la Basse-Normandie, indispensable à notre Région**, tout comme nous avons accepté des engagements routiers dans le CPER 2000-2006.

C'est le cas pour la RN174, pour la déviation de Loucelles, pour la RN13, pour l'achèvement du Périphérique Nord de Caen et pour la RN12. Pour cette dernière, nous souhaitons fortement avoir des garanties quant au prolongement des travaux au-delà du Département de l'Orne en direction de Paris. Au total, ces travaux se chiffrent à 26.45M€, y compris le plan de relance qui, lui, représente 5.75M€ pour la déviation de Loucelles et la RN174.

Au travers de cette participation, nous souhaitons affirmer que **la Région n'a pas financé d'opérations dans le domaine routier national relevant de la mise aux normes autoroutières ou de la mise en sécurité**. Ces aspects sont uniquement de la responsabilité de l'Etat. Je rappelle également que nous avons fait le choix du développement ferroviaire pour des raisons d'engagement environnemental mais aussi pour des raisons de rattrapage dans ce domaine. Entre le PDMI, le CPER et les routes départementales, c'est pour un montant de 100M€ pour les 5 à venir, soit une moyenne de 20M€ par an jusqu'en 2014, que s'engage la Région. Nous sommes encore au-dessus de la moyenne nationale, puisqu'elle se situe à 15M€.

Je rappelle que dans le cadre du PDMI, nous avons répondu aux demandes faites par l'Etat, qui ne concernaient pas les routes départementales. Pour celles-ci, plus spécialement dans l'Orne, nous avons défini les priorités dans le cadre d'une convention avec le Département, dans le cadre du projet Faurecia. En contrepartie, **nous souhaitons que l'Etat respecte ses engagements envers la Région**, notamment en matière ferroviaire, on le voit par exemple avec l'achat du nouveau matériel prévu pour la ligne Paris-Granville où pour l'instant nous n'avons aucune garantie sur l'aide financière de l'Etat, malgré les engagements de Monsieur Bussereau. Sur le principe, si la Région subventionne les routes départementales, alors les Départements devraient nous aider dans le domaine ferroviaire par exemple, et ce n'est pas le cas.

Nous sommes sur la **voie du désengagement en matière des routes**, mais en plus des engagements que nous avons à respecter, en matière de développement, nous ne pouvons pas avoir une position trop dogmatique, **certaines dépenses routières sont nécessaires pour le désenclavement d'un certain nombre de bassins d'emplois**

Pierre MOURARET